

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 13 AVRIL 2026**

PROCÈS VERBAL

Transmis aux Administrateurs le :	9 avril 2026
Approuvé en Conseil d'administration le :	13 avril 2026

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026

La séance est ouverte à 14h

Elle est présidée par Mme Liliane REUSCHLEIN, Vice-présidente du CCAS, en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi

ASSISTE DE :

NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS
M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Liliane REUSCHLEIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Hélène DECOTIGNIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. FRANCE - ALBERTINI	<input type="checkbox"/>
M. Axel HAVERBEKE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme REUSCHLEIN	<input type="checkbox"/>
M. Sacha FRANCE-ALBERTINI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Agnès ASTEGIANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Tony RENUCCI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Catherine VIEILLEFOSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Bernadette PHILIPPOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Michel RIOUSSET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Gilles BRUN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme VIEILLEFOSSE	<input type="checkbox"/>
Mme Fanchon HAMON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean-François BOONEN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	09
Nombre de membres excusés représentés	03
Nombre de membres absents non représentés	01

* *
*

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
- 3) Élection du Vice-président
- 4) Élection du Vice-Président délégué
- 5) Délégation de pouvoirs au Président et Vice-président du CCAS
- 6) Élection des membres de la commission d'appel d'offre
- 7) Election des membres de la commission permanente
- 8) Rapport d'Orientation budgétaire – CCAS et Résidences Autonomie
- 9) Questions diverses

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, désigne Monsieur Sacha FRANCE-ALBERTINI comme secrétaire de séance.	

* *
*

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°2 et demande s'il y a des questions.

Mr Tony Renucci indique que dans le point n°4 du procès-verbal du 16 décembre qu'il n'est pas précisé c'est une résidence de 85 logements avec COVEDIM et PROVINI.

2	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025.	

* *
*

3. ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°3 et demande s'il y a des questions.

3	ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré par :	
11 voix pour : M. Francis SELLAM, Mme Liliane REUSCHLEIN avec le pouvoir de M. Axel HAVERBEKE, M. Michel RIOUSSET, M. Sacha FRANCE-ALBERTINI avec le pouvoir de Mme Héléne DECOTIGNIE, Mme Benny PHILIPPOT, M. Jean-François BOONEN, Mme Catherine VIELLEFOSSE avec le pouvoir de M. Gilles BRUN, Agnès ASTEGIANI	
1 voix contre : M. Tony RENUCCI	
0 abstention	
Elit Madame Liliane REUSCHLEIN comme Vice-Présidente du CCAS	

* *
*

4. ÉLECTION VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°4 et demande s'il y a des questions.

4	ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré :</p> <p>11 voix pour : M. Francis SELLAM, Mme Liliane REUSCHLEIN avec le pouvoir de M. Axel HAVERBEKE, M. Michel RIOUSSET, M. Sacha FRANCE-ALBERTINI avec le pouvoir de Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Benny PHILIPPOT, M. Jean-François BOONEN, Mme Catherine VIELLEFOSSE avec le pouvoir de M. Gilles BRUN, Agnès ASTEGIANI 1 voix contre : M. Tony RENUCCI 0 abstention</p> <p>Elit Madame Hélène DECOTIGNIE comme Vice-Présidente déléguée du CCAS</p>	

* *
*

5. DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°5 et demande s'il y a des questions.

5	DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, Nombre de voix pour :</p> <p>11 voix pour : M. Francis SELLAM, Mme Liliane REUSCHLEIN avec le pouvoir de M. Axel HAVERBEKE, M. Michel RIOUSSET, M. Sacha FRANCE-ALBERTINI avec le pouvoir de Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Benny PHILIPPOT, M. Jean-François BOONEN, Mme Catherine VIELLEFOSSE avec le pouvoir de M. Gilles BRUN, Agnès ASTEGIANI 1 voix contre : M. Tony RENUCCI 0 abstention</p> <p>- Décide, en application de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles et afin de faciliter la gestion du CCAS, de déléguer ses pouvoirs à Monsieur Francis SELLAM, Maire de Joinville-le-Pont, Président du CCAS, dans les matières suivantes :</p> <p>1° Attribution des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration ;</p> <p>2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;</p> <p>3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</p> <p>4° Conclusion de contrats d'assurance ;</p> <p>5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre d'action sociale et des services qu'il gère ;</p> <p>6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;</p> <p>7° Exercice au nom du centre d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les</p>	

actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration :

- en première instance ;
- à hauteur d'appel et au besoin en cassation ;
- en procédure d'urgence ;
- en procédure de fond ;
- devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives et non répressives, devant le Tribunal des conflits

8° Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2 du CASF.

- Décide que les décisions relatives aux matières déléguées seront prises, en cas d'absence ou d'empêchement du Président, par le Vice-président ;
- Précise que les décisions prises en application de la présente délibération pourront ne pas être signées personnellement par le Président. Ce dernier peut déléguer, par arrêté, sa signature au Vice-président ou au Directeur du CCAS.

* *
*

6. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°6 et demande s'il y a des questions.

6	ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décide de voter à main levée pour élire les membres de la Commission d'appel d'offres - élit pour siéger à la commission d'appel d'offre présidée le Maire, Président du CCAS : <p>Comme titulaires : Agnès Astegiani, Tony Renucci, Liliane Reuschlein, Hélène Decotignie, Benny Philippot</p> <p>Comme suppléants : Sacha France-Albertini, Axel Haverbèke, Jean-François Boonen, Fanchon Hamon, Catherine Vieillefosse</p>	

* *
*

7. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

Monsieur Francis SELLAM donne lecture du point n°7 et demande s'il y a des questions.

7	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré désigne à l'unanimité:</p> <p>Comme titulaires : Mme Benny Philippot, Mr Axel Haverbèke</p> <p>Comme suppléants : Mme Agnès Astegiani, Mr Tony Renucci</p>	

* *
*

8. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – CCAS ET RESIDENCES AUTONOMIE

Lors de la séance, Monsieur Francis Sellam donne lecture du point n°8 et invite les participants à poser leurs questions.

Madame Benny Philippot intervient en premier lieu sur le rapport d'orientation budgétaire (ROB), en abordant plusieurs points : l'évolution de la masse des ressources humaines, l'augmentation du budget du CCAS, ainsi que la comparaison de l'enveloppe sociale avec celles des autres communes.

Monsieur Tony Renucci pose ensuite plusieurs questions. Il s'interroge notamment sur la date de retour de l'assistante sociale actuellement en congé maternité. Il évoque également la possibilité de consacrer un poste à mi-temps à la communication et aux actions d'« aller vers » les publics. Par ailleurs, avec Madame Philippot, il questionne l'avancement du recrutement concernant un quatrième poste. Monsieur Sellam précise que ce recrutement est actuellement suspendu.

Monsieur Renucci poursuit en souhaitant obtenir des éléments de comparaison sur le taux de pauvreté avec d'autres villes. Il s'interroge également sur l'accès effectif aux aides sociales, estimant que peu de personnes sollicitent le Fonds de solidarité pour l'énergie (FSH) ou les aides liées aux factures d'eau. Selon lui, ce faible recours s'explique en partie par un manque d'information des habitants. Il souligne qu'il est important de valoriser l'existence d'une enveloppe sociale conséquente, tout en reconnaissant que celle-ci est encore insuffisamment mobilisée.

Il est précisé que certaines situations techniques, comme l'absence de compteurs individuels d'électricité ou d'eau, compliquent l'accès à ces aides, faute de relevés individualisés.

La question de la communication est largement soulevée. Il est proposé de renforcer l'information, notamment par la création d'une page dédiée aux associations. À l'unanimité, les participants conviennent de la nécessité d'améliorer la communication autour du CCAS.

Monsieur Renucci interroge également les modalités d'attribution des aides aux frais d'inhumation, actuellement traitées au cas par cas. Il souligne que cette pratique peut soulever des questions d'équité et propose soit de formaliser des critères objectifs, soit d'assumer pleinement le traitement individualisé.

Monsieur Rioussel demande des précisions sur l'attribution des concessions funéraires. Monsieur le Maire indique que cette compétence relève du service de l'état civil, sous la responsabilité de Madame Sophie Chauvelly, responsable du guichet unique.

Concernant le Fonds de solidarité pour l'énergie, Monsieur Renucci demande s'il pourra être abondé comme les années précédentes. Il lui est répondu que cette décision dépendra de l'utilisation globale du budget, examinée en commission permanente.

Il est également indiqué qu'un courrier est automatiquement adressé aux personnes ayant une dette auprès d'ENGIE afin de leur proposer une aide. Toutefois, Monsieur Renucci considère que la communication reste insuffisante à l'échelle de la population joinvillaise.

Monsieur le Maire et Madame Liliane Reuschlein annoncent par ailleurs la mise en place de permanences sur rendez-vous, organisées chaque quatrième samedi du mois, afin de permettre aux habitants d'échanger sur divers sujets. Ils rappellent que l'administration et les élus ont un devoir de réponse rapide.

S'agissant des partenariats, il est précisé qu'une réunion sera organisée avec l'ensemble des acteurs sociaux afin de renforcer les liens et favoriser les synergies.

Monsieur Renucci interroge ensuite le projet de crèche inclusive dans le cadre du programme Artemisia. Monsieur le Maire indique que ce projet ne correspond pas pleinement aux besoins identifiés de la collectivité et qu'aucun porteur n'a été trouvé à ce stade. Il précise toutefois que, si une crèche venait à être créée, une dizaine de berceaux devraient être réservés.

Il est également demandé si les administrateurs pourraient être conviés aux sorties organisées.

Madame Astegiani intervient à son tour au sujet du projet Jaurès. Elle demande des précisions sur le coût global, la répartition des logements entre LOGIREP et la Ville, ainsi que sur les critères d'attribution des appartements. Une réponse ultérieure lui sera apportée.

Enfin, Madame Astegiani interroge sur le projet Artemisia, notamment sur l'accompagnement des futurs résidents dans leurs déplacements. Monsieur le Maire précise que des escaliers situés à proximité permettent de rejoindre la gare de Joinville-le-Pont en cinq à dix minutes.

8	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – CCAS ET RESIDENCES AUTONOMIE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026.	

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10



Le Secrétaire de Séance
M. Sacha FRANCE-ALBERTINI



Le Président du CCAS
M. Francis SELLAM

